

Judo Club de La Motte-Servolex



Dojo Jean-Louis Geymond
45, rue Jean Rostand
73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 98 14 – 06 52 51 99 67

Email : judoclub.lamotte@gmail.com
Site Internet : www.judoclublammotteservolex.com
Facebook : JC La Motte-Servolex

N° agrément Jeunesse et Sport : 73S12805
N° de Siret : 352 774 863 00026

Ministère de l'Éducation Nationale

Collège De Boigne



330 rue Jean Rostand
73290 - La Motte Servolex
Tél : 04 79 25.11.67
Fax : 04.79.65.18.22
Mél : ce.0730028J@ac-grenoble.fr

Comité de Savoie
de Judo

Collège de Boigne
de La Motte-Servolex

Judo Club de La Motte-Servolex
Ecole Didier Parpillon

CIRCULAIRE pour les candidats à la SSJ 2018-2019

La Motte-Servolex, le 14 mars 2018

Chers Parents,

Votre enfant désire intégrer la Section Sportive Judo (SSJ) du Collège de Boigne à la rentrée de Septembre 2018.

Vous devez :

ramener ou renvoyer le coupon réponse de candidature ci-joint au Judo-Club de La Motte Servolex **pour le vendredi 18 MAI 2018 au plus tard** afin que nous puissions communiquer une liste provisoire à M.CHARVOZ, principal du collège de Boigne. La liste définitive ne sera effective qu'après décision de la commission de sélection qui se déroulera fin mai 2018.

fournir une autorisation écrite des parents.

fournir une lettre de motivation du candidat.

fournir un CV sportif du candidat.

fournir les bulletins scolaires de l'année en cours.

les inscriptions au collège ne pourront se faire qu'après les résultats de la commission d'admission et la notification d'affectation par la DSDEN.

pour les nouvelles candidatures, sur les documents distribués par l'école de votre enfant, vous devez porter en vœu N°1 le collège de Boigne (en stipulant que votre enfant souhaite intégrer la Section Sportive Judo).

il n'y a pas de demande de dérogation pour les judokas hors secteur. Néanmoins peu de places leurs seront attribuées. Il faut donc porter en vœu N°2 le collège de secteur.

Une réunion pour tous les candidats et leurs parents est fixée **le vendredi 04 mai 2018 à 18h45** au collège de Boigne (bâtiment annexe, salle de réunion au 1^{er} étage). Merci d'ailleurs de confirmer votre présence ou nous prévenir de votre absence.

Le dossier d'inscription définitif sera donné une fois que la commission de sélection aura validé les candidatures.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous sommes très heureux que votre enfant ait fait ce choix, preuve d'un intérêt certain pour le judo et d'une motivation qui devient malheureusement rare actuellement.

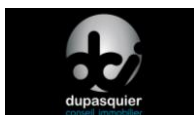
Bien cordialement.

Christophe Compassi

Directeur Technique du Judo-Club

Nicolas Ruiz

Professeur référent de la SSJ



Judo Club de La Motte-Servolex



Dojo Jean-Louis Geymond
45, rue Jean Rostand
73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 98 14 – 06 52 51 99 67

Email : judoclub.lamotte@gmail.com
Site Internet : www.judoclublamotteservolex.com
Facebook : JC La Motte-Servolex

N° agrément Jeunesse et Sport : 73S12805
N° de Siret : 352 774 863 00026

Ministère de l'Éducation Nationale

Collège De Boigne



330 rue Jean Rostand
73290 - La Motte Servolex
Tél : 04 79 25.11.67
Fax : 04.79.65.18.22
Mél : ce.0730028J@ac-grenoble.fr

CANDIDAT A LA SSJ - SAISON 2018/2019

NOM – PRENOM du candidat :

ADRESSE :

Téléphone fixe, portable et e-mail des parents :

-
-
-

Téléphone portable et e-mail du candidat :

-
-

CLASSE ET ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTES EN 2017/2018 :

CLUB D'APPARTENANCE :

CLASSE VRAISSEMBLABLEMENT FREQUENTEE POUR 2018/2019 :

DEPENEZ VOUS DU SECTEUR DU COLLEGE DE BOIGNE ? (rayez la mention inutile) : OUI NON

ETIEZ-VOUS DEJA EN SSJ LORS DE LA SAISON 2017-2018 ? (rayez la mention inutile) : OUI NON

Signature des parents

Signature du candidat

En cas de non renouvellement de candidature,
merci d'exprimer **les motifs** pour lesquels tu ne souhaites pas renouveler ta candidature en SSJ pour 2018/2019

